

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE LA GIRONDE

**Pôle de la protection sanitaire de la chaîne alimentaire
et de l'environnement**

Service de la protection des animaux, des végétaux
et de la santé animale

Réf. : MR/SA1101730

HABILITATION

Propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

Délivrée en application de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Vu le décret n° 2009-376 du 1^{er} avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 ;

La présente habilitation est délivrée à :

Nom de naissance : **PETIT**

Nom d'époux(se) : **GOBERT**

Prénom(s) : **Christine**

Né(e) le : **31 / 10 / 1965** à : **CORBEIL** Dépt. : **91** FRANCE

Adresse : **47 Chemin de Cabanieux - 33590 SAINT VIVIEN DE MEDOC**

Société, structure : **Club D'Educ. Cynoph. du Médoc – 47 Chemin de Cabanieux - 33590 ST VIVIEN DE MEDOC**

qui est habilitée à dispenser la formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents visée à l'article R.211-5-3 du code rural.

En application des dispositions du décret n° 2009-376 du 1^{er} avril 2009, cette habilitation peut être retirée, en cas de non conformité, et après avoir mis Mme. GOBERT Christine en mesure de présenter ses observations.

Fait à Bordeaux, le 08 juillet 2011.

Pour le Directeur Départemental de la Protection des Populations
Le Chef de Service

Dr. Vre.  MIKAËL MOUSSU

Valable pour une durée de 5 ans

Pôle économique
5 boulevard Jacques Chaban-Delmas
BP600 - 33028 Bordeaux
tél : 05.56.69.27.27
courriel : ddpp@gironde.gouv.fr

Pôle sécurité sanitaire et environnement
6 rue du Moulin Rouge - CS 31643
33073 Bordeaux Cedex
tél : 05.56.42.44.60
courriel : ddpp-sv@gironde.gouv.fr

Pôle bâtiminaire
Préfecture de la Gironde
33000 Bordeaux
tél : 05.56.90.60.44
courriel : pref-courrier@gironde.gouv.fr

Découvrez la nouvelle organisation de l'Etat en Gironde sur www.gironde.pref.gouv.fr